

Nominé pour le Prix CUNINOV 2003

LAPIN des PRAIRIES

AUTEURS

Le projet Lapins des prairies regroupe différents partenaires :

- le groupement Ligéa Lapin (4 000 cages mères – 28800 Bonneval) représenté par son animateur technique, Monsieur **Dominique Poirrier** (diplômé de l'école d'aviculture de Rambouillet et du cours sup. d'aviculture, 21 ans d'expérience en production cunicole), et responsable de la coordination du projet.
- **Monsieur de Gelis**, ingénieur concepteur des cages, chargé du suivi des essais
- La région Centre, représentée par Madame **Hélène Préveral**, animatrice de l'UGPLC, participe à la définition du projet et à son financement.

Projet « Lapins des Prairies » :

créer une marque régionale de viande de lapins élevés sur prairie naturelle, en nids et enclos mobiles.

La problématique de départ :

- La filière cunicole de la Région Centre accuse un déficit chronique en lapins et complète son approvisionnement à Rungis où le prix est inférieur.
- Le manque de rentabilité entraîne la disparition d'abattoirs régionaux et présente à terme un risque pour la pérennité des élevages.
- La Région Ile de France est le principal débouché des lapins produits par Ligéa- Lapin. Ses consommateurs, habitants de Paris et sa banlieue, cherchent à compenser leur mode de vie urbain par un comportement alimentaire à connotation campagnarde.

L'enjeu :

Produire une qualité de lapin différente du standard : répondre aux attentes des consommateurs pour maintenir la filière régionale.

La solution proposée :

Donner une dimension naturelle au lapin produit en jouant sur plusieurs compétences :

- o Le logement : mise au point des nids et des enclos.
- o L'alimentation : adaptation au régime herbacé.
- o La logistique : proximité des abattoirs et des débouchés.
- o L'économie : rentabilité du système de production.

Résultats obtenus :

Des lapins à viande légèrement rosée, avec bonne tenue de la carcasse.

La possibilité d'une identification spécifique "Lapin des Prairies".

Les particularités de la conduite du "Lapin des Prairies" :

- Logement : le « Mobigîte » est composé d'un nid et d'un enclos rigide de 3 m² pour 30 lapins. Il est posé directement sur le sol d'une prairie naturelle et peut être déplacé pour renouveler la surface en herbe".

- Alimentation : herbe sur pied et aliment complet distribué manuellement.
- Abreuvement manuel

Perspectives et valorisation :

- Rémunération réévaluée.
- Création d'une marque
- Choix du canal de distribution le plus cohérent avec l'image du produit: volaillers, marchés.
- Communication produit : affiches, animations,...

Les avantages pour la filière :

- Pouvoir communiquer sur une innovation
- Proposer une alternative au lapin standard, permettant de diversifier l'offre et de favoriser la consommation de viande de lapin
- Pérenniser la production régionale.

Descriptif sommaire de la cage

Cette cage est conforme au cahier des charges lapin biologique, d'une surface au sol de 3m²(1mx3m). Elle se déplace grâce à des rouleaux placés aux extrémités et peut s'utiliser en maternité comme en engraissement. Les côtés des cages sont en PVC blanc. Le fond et le dessus sont en grillage 10x 10, ils sont solidaires des rouleaux. Le nid est au centre de la cage. Le toit est en PVC blanc, il coulisse de manière à pouvoir surveiller les lapereaux. Le nid est surélevé afin que les lapereaux puissent circuler sur toute la surface de la cage. De plus, les lapins sont parfaitement isolés du sol et des écoulements d'eau par forte pluie.

Les essais

5 essais ont été mis en place successivement, dans 20 cages mobiles. Ces essais avaient pour objectif de tester la faisabilité et la mise au point de la technique d'élevage.

► Essai 1 : faisabilité en été

L'objectif du premier essai était de tester les cages mobiles et d'étudier le comportement alimentaire et sanitaire des lapins élevés sur prairie. 600 lapereaux de souche Hyplus âgés de 35 jours ont été mis en place le 18 juillet 2002 dans 20 cages mobiles, soit une densité de 10 lapins / m². Ils ont été abattus à 89 jours. Les animaux ont reçu un aliment de type périsévrage supplémenté jusqu'à 55 jours, puis un aliment finition blanc. Afin de prévenir les chaleurs excessives, de l'eau

a été pulvérisée sur les cages à l'aide d'un tourniquet. La mortalité moyenne est de 5,2 %, les analyses de lapins ont révélé l'absence de vers ronds ou plats et la présence de coccidies (32 400 ookystes /g de matière fécale) sans déclenchement de coccidiose clinique. La consommation moyenne d'aliment est de 120 g/jour/lapin, le poids à l'abattage est de 2,7 kg soit un indice de consommation de 3,76. La viande est plus rouge qu'un lapin élevé classiquement, le rendement à froid a été de 56,5 %. Les carcasses présentent une bonne tenue. L'abattoir s'est montré intéressé pour continuer les essais.

► Essai 2 : faisabilité en automne / hiver

560 lapereaux de souche Hyplus médium coloré âgés de 30 jours ont été mis en place le 9/10/2002 dans 18 cages mobiles. Les animaux ont reçu un aliment de type péri sevrage supplémenté jusqu'à 55 jours, puis un aliment finition blanc. La mortalité moyenne de 36.6 % est due au déclenchement de VHD survenue suite à une vaccination défailante. Des analyses ont révélé l'absence de vers ronds ou plats et la présence de coccidies sans déclenchement de coccidiose clinique.

Malgré une pluviométrie importante et une attaque de VHD, le poids moyen à 100 jours est de 2 710 kg et l'IC de 5.41. A l'abattoir, le lot était assez hétérogène avec présence de coccidiose hépatique sur quelques sujets.

► Essai 3 : faisabilité en hiver

290 lapereaux de souche Hycole lourd coloré ont été mis en place le 8/01/2003. Les animaux ont reçu un aliment de type périsévrage supplémenté jusqu'à 55 jours, puis un aliment finition blanc. La mortalité moyenne est de 34.1 % pour un poids de 2,81 kg à 103 j. Dès la mise en place, l'eau gelait au fur et à mesure de la distribution manuelle. La consommation d'eau et d'aliment a été très insuffisante jusqu'à la fin. A l'abattoir le lot était assez hétérogène et présentait les mêmes caractéristiques que les lots précédents. En conclusion, l'abri et le système d'abreuvement sont inadaptés.

► Essai 4 : faisabilité en hiver, anticoccidien

300 lapereaux de souche Hycole lourd coloré ont été mis en place le 28/01/2003. Les animaux ont reçu un aliment de type périsévrage identique au lot N° 3 jusqu'à 55 jours puis un aliment de type engraissement supplémenté au Deccox jusqu'à 10 jours avant l'abattage. Durant toute la période d'engraissement, la température était glaciale et très ventée : l'eau gelait au fur et à mesure. Nous avons subi une mortalité de 64.8 % pour un poids moyen de 2,78 kg avec un âge d'abattage de 108 jours. Malgré des conditions extrêmes, les lapins restant étaient très homogènes et présentaient de belles carcasses. Pas de coccidiose hépatique constatée.

► Essai 5 : faisabilité en été : canicule

600 lapereaux âgés de 37 jours de souche Hycole lourd coloré ont été mis en place le 03/06/2003. Les animaux ont reçu un aliment de type péri sevrage supplémenté jusqu'à 55 jours, puis un aliment finition blanc. Le parcours herbeux était très desséché. 15 jours après la mise en place, nous avons subi une chaleur caniculaire qui s'est prolongée jusqu'à l'abattage. Les températures sont montées à 42°C sous abri entraînant une forte mortalité. Malgré l'arrosage permanent, la distribution d'eau fraîche, la chaleur fut trop brutale et excessive. La

mortalité s'est élevée à 83.8 % pour un poids moyen de 2.75 kg.

En conclusion, nous devons modifier la niche de la cage et automatiser le système d'abreuvement.

► Synthèse des 5 bandes :

Au terme de cette première année d'expérimentation, la production du lapin des Prairies en engraissement peut fonctionner sous les conditions suivantes :

- Les vaccinations myxomatoses et VHD doivent être correctement réalisées
- La cage doit disposer d'un abri suffisant, un système d'abreuvement automatique, avec une eau avoisinant les 15°C hiver comme été.
- Disposer d'un terrain plat, sain et proche des habitations pour assurer l'alimentation électrique et en eau.
- Protéger la zone d'élevage d'actes malveillants
- Situer dans une région tempérée : climat trop froid ou trop chaud ne convient pas à ce type d'élevage.
- Améliorer la maîtrise du parasitisme.

► Conclusion

Cette première série d'essais montre qu'il est possible d'élever le lapin des prairies, cependant les cages et la technique d'élevage doivent encore être améliorées, notamment en cas de conditions climatiques extrêmes.

La suite du projet concerne également l'organisation d'un système de production du lapin des prairies : aménagement ou création d'élevages, gestion de l'approvisionnement en lapereaux, commercialisation des lapins... Ceci avec l'appui de la filière et des abattoirs de la région.



Détail de la cage Mobigîte



Enlèvement des lapins en fin d'essai. On voit clairement les flancs blancs des cages et les rouleaux aux extrémités.